

CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques

OBJECTIF

Accéder en 2 ans, en alternance à une qualification professionnelle de niveau V*



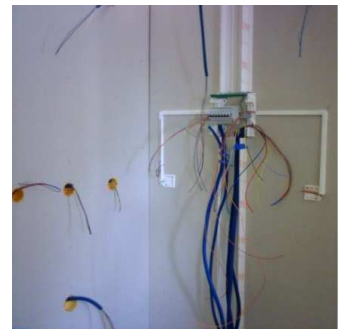
Le métier

- Installation d'équipements électriques pour les habitations,
- Installation d'équipements électriques pour les locaux industriels ou les Etablissements recevant du Public,
- Installation de systèmes de gestion d'énergie,
- Installation de systèmes triphasés (moteur),
- Installation de systèmes de sécurité (BAES...),
- Exploitation des nouvelles technologies (CAD courant porteur, informatique, fibre optique),
- Mise en œuvre de la formation à l'habilitation électrique niveau B1V.



La formation

- Comprendre les instructions données,
- Lire et interpréter les schémas de montage,
- Se repérer sur un plan d'exécution,
- Vérifier et contrôler l'installation avant mise en service,
- Prévoir et réaliser la répartition, le tracé des circuits et les tableaux de commandes,
- Suivre les consignes et travailler en sécurité,
- Configurer et régler les matériels et appareils,
- Assurer la pose et le raccordement de l'appareillage,
- Choisir et utiliser les outils spécifiques à l'électricité.



*Accessibles sous certaines conditions de niveau